

## Unité Capitalisable complémentaire « Activités Nautiques » « Ski Nautique d'Initiation et de Découverte »

### Compétences, prérogatives :

Le titulaire de l'UCC « ski nautique d'initiation et de découverte » est moniteur de ski nautique. Le moniteur de « ski nautique » encadre les activités d'initiation et de découverte du ski nautique (bi-ski, wake board) pour tout public et sur tous milieux adaptés

### Public concerné, exigences requises pour accéder à la formation

- Etre titulaires du BEES ou du BP JEPS des « Activités Nautiques » répertoriées
- Etre titulaire du Permis Mer Côtier et du permis Eaux intérieures
- Avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique d'activités nautiques datant de moins de 3 mois à l'entrée en formation,
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent
- Avoir une attestation de natation délivrée par une personne titulaire du BEESAN
- Donner la photocopie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de la préparation à la défense pour les français de moins de vingt-cinq ans.

### Contenu de la formation :

L'UCC s'obtient en capitalisant 3 « OI » en alternance en centre et en entreprise au cours d'une formation habilitée.

- des cours pratiques,
- des cours théoriques
- un temps de formation en entreprise.

### Calendrier<sup>1</sup> :

Lieu : Saint Georges de Didonne (17 - Charentes Maritimes)

Dates des épreuves de Sélection :	13 avril 2018
Dates de la formation :	du 22 au 25 mai 2018 du 28 mai au 1 <sup>er</sup> juin 2018 du 18 juin au 21 juin 2018 du 24 au 28 septembre 2018
Dates de la formation en entreprise :	105 H entre Juin et Août 2018



### POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

Dates des tests de sélection :  
13 avril 2018

Formation en centre :  
4 semaines soit 140 H

Dates de la formation en entreprise :  
105 H entre Juin et Août 2018





# DOSSIER DE CANDIDATURE

HABILITÉ 2018

## Unité Capitalisable complémentaire « Activités Nautiques » « Ski Nautique d'Initiation et de Découverte »

### JE M'INCRIS À LA FORMATION

L'UCC s'obtient en capitalisant 3 « OI » en alternance en centre et en entreprise au cours d'une formation habilitée. Les titulaires de BEES et de BP JEPS des « Activités Nautiques » répertoriées obtiennent par équivalence les UC 1-2-3-4-5-7 et l'UC 10 éventuellement. Seuls ces derniers ont le droit de s'inscrire à une « UCC » (Unité capitalisable complémentaire)

Coller ici votre photo

### RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :

Sexe : M  F

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Lieu de naissance : ..... Dépt. Naissance : .....

Nationalité : ..... Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Portable : .....

Email : .....

N° sécurité sociale : .....

Dernière classe fréquentée : ..... Date : .....

### DIPLÔMES :

Diplôme	Date	Lieu	Ecole/Organisme

### EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES SIGNIFICATIVES :

Fonction	Date	Activité	Employeur



# DOSSIER DE CANDIDATURE

HABILITÉ 2018

## Unité Capitalisable complémentaire « Activités Nautiques » « Ski Nautique d'Initiation et de Découverte »

FORMATIONS/ PRÉ-REQUIS (PERMIS MER, RIVIERE, SECOURISME, CRR, AUTRES...) :

Qualification	Date d'obtention	Qualification	Date d'obtention
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

### VOTRE SITUATION ACTUELLE :

Profession.....Employeur .....

Demandeur d'emploi     oui     non    Inscrit à l'ANPE     oui     non

Indemnisé par les ASSEDIC     oui     non    Autre situation, précisez.....

### FINANCEMENT :

Comment financez vous votre formation :     auto-financement     Aide financières

Connaissez vous déjà vos possibilités d'aides financières :     oui     non

Si oui laquelle : .....

### JE M'INSCRIS

À la formation UC C SNID 2018

### JE M'INSCRIS AUX TEST SUIVANTS :

Aux tests de sélections (TEP) :  13 avril 2018

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à :                      Le :                      Signature du candidat

(réservé au Secrétariat Formation)

Dossier reçu le :

**Vous devez remplir ce present dossier de candidature et nous le faire parvenir au plus tôt même s'il est incomplet**



# DOSSIER DE CANDIDATURE

HABILITÉ 2018

## Unité Capitalisable complémentaire « Activités Nautiques » « Ski Nautique d'Initiation et de Découverte »

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Pour envisager votre formation au à l'UC C « Ski Nautique d'Initiation et de Découverte »

Il est **OBLIGATOIRE** au préalable :

- D'être titulaire d'un BEES et d'un BP JEPS des « Activités Nautiques » répertoriées
- D'être titulaire du « permis mer »
- D'être titulaire du PSC1 ou AFPS ou équivalent
- D'être titulaire du « permis rivière S »
- D'être titulaire du CRR (certificat restreint de radiotéléphonie)
- De savoir nager (attestation certifiée par un BEESAN)
- D'être en possession d'un certificat médical de moins de 3 mois (modèle réglementaire)
- De savoir pratiquer le ski nautique ou wakeboard

Avant les tests vous devrez fournir les copies conformes ou les originaux :

- 2 photocopies recto verso de votre diplôme (BPJEPS ou BEES)
- 2 photocopies recto verso de votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport valide)
- 2 photocopies recto verso de la carte d'assuré social et assurance individuelle accident
- 4 photos d'identités récentes avec votre nom au dos (format normalisé)
- 2 photocopies recto verso permis mer « A », « Côtier » ou « hauturier »
- 2 photocopies recto verso permis rivière « S »
- 2 photocopies recto verso du CRR
- 2 photocopies recto verso du diplôme de secours : PSC1 ou AFPS ou supérieur
- Un certificat médical de moins de 3 mois à l'entrée en formation de non contre indication à la pratique et à l'enseignement de l'activité sportive : ski nautique (Modèle réglementaire en annexe). Pour les personnes handicapées, l'avis du médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté
- Un certificat de natation délivré par un titulaire du BEESAN (Modèle réglementaire en annexe).
- Pour les moins de 25 ans : une attestation de recensement et le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
- Un chèque de 80 euros (à l'ordre du FISL) représentant les frais techniques et administratifs des tests de sélection
- 10 timbres



# DOSSIER DE CANDIDATURE

HABILITÉ 2018

## Unité Capitalisable complémentaire « Activités Nautiques » « Ski Nautique d'Initiation et de Découverte »

### PREROGATIVES

Le titulaire de l'UCC "Ski Nautique d'Initiation et de Découverte" est moniteur de ski nautique, Il encadre les activités d'initiation et de découverte du ski nautique (bi-ski, wakeboard, kneeboard) à l'exceptions des modules, pour tout public et par tout moyen de traction et sur tout lieu de pratique de l'activité »

### PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT

Nom, prénom.....  
Adresse .....  
Tel domicile .....Tel travail .....  
Portable .....

### ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Tests de sélection 13 avril 2018  
140 h de formation en Centre du du 22 au 25 mai 2018  
du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2018  
du 18 juin au 21 juin 2018  
du 24 au 28 septembre 2018  
105 h de mise en Situation en entreprise  
Périodes proposées : 105 H entre Juin juillet et Aout 2018

### COÛT

FRAIS DOSSIER	30 €TTC	
TEST DE SELECTION	50 €TTC	
COÛT HORAIRE DE LA FORMATION (CIF/période de professionnalisation, etc...)	11,50 €HT/HEURE	13.80 €TTC/HEURE
UC C total	1932,00 €TTC	

Pour toutes les aides partielles le solde est à la charge du candidat.

**Sont exclus du tarif :** Les frais de déplacement, hébergement et restauration  
Les frais consécutifs à l'obtention des pré-requis manquants  
L'assurance individuelle accident en dehors des horaires de cours.



# DOSSIER DE CANDIDATURE

HABILITÉ 2018

## Unité Capitalisable complémentaire « Activités Nautiques » « Ski Nautique d'Initiation et de Découverte »

### ORGANISATION DE LA FORMATION :

- OI.1 : Etre capable de préparer une action d'animation en tenant compte du public, du milieu et de la spécificité du support
- OI.2 : Etre capable de conduire une action éducative (d'initiation, animation et perfectionnement à un premier niveau) en ski nautique d'initiation et de découverte.
- OI.3 : Etre capable de maîtriser les outils ou techniques liées au support et d'assurer la protection des pratiquants et des tiers.

TOTAL EN CENTRE	140 H
TOTAL EN ENTREPRISE	105 H

*Les titulaires de BEES et de BP JEPS des « Activités Nautiques » répertoriées obtiennent par équivalence les UC 1-2-3-4-5-7 et l'UC 10 éventuellement. Seuls ces derniers ont le droit de s'inscrire à une « UCC » (Unité capitalisable complémentaire)*

### LIEUX DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

- La formation en Centre se déroulera :
- à Saint Georges de Didonne (17) du lundi matin au Vendredi Midi
  - Base nautique 100%jetski (17) - Garden Tennis
  - Wake-parc

### PARCOURS INDIVIDUALISE DE FORMATION : (PIF)

- A l'issue du positionnement, un parcours de formation sera établi pour chaque stagiaire.
  - Des allègements d'heures de formation ou d'un ou plusieurs modules pourront être envisagés.
- en conséquent le coût global de la formation sera recalculé en tenant compte des éventuels allègements ou dispenses accordés.

### MATERIEL TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE FOURNI

- 1 Bateau à moteur 200CH, Engins tractés et matériel spécifique - wakeboard - bi ski...
- Matériel informatique - Documents Pédagogiques

### RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Les stagiaires admis en formation, durant les horaires de formation seront automatiquement couverts, sans frais supplémentaires, par l'assurance de l'établissement au niveau de la Responsabilité Civile et de l'Assurance de Personne. Aucun frais supplémentaire ne vous sera réclamé durant la formation





# DOSSIER DE CANDIDATURE

HABILITÉ 2018

## Unité Capitalisable complémentaire « Activités Nautiques » « Ski Nautique d'Initiation et de Découverte »

### FINANCEMENT DE LA FORMATION

Du BP JEPS spécialité « activités nautiques » mention monovalente « motonautisme »

Cette formation habilitée conduit à la délivrance d'un diplôme d'état.

Suivant votre situation, vous pouvez obtenir une prise en charge totale ou partielle par différents organismes.

Nous pouvons vous y aider

#### LES AIDES :

la formation est à ma charge .....

FAF Fongecif .....

Pôle emploi (AIF).....

Contrat Qualification.....

Contrat d'Apprentissage .....

Contrat Aidé .....

Région : (préciser laquelle).....  .....

Agefice (patronat- entreprises individuelles - FIPL).....

Employeur .....

Autres (préciser) .....

j'ai effectué une demande de financement auprès de : .....

Attention aux délais de prise en charge : Les dépôts des dossiers sont à effectuer au moins 3 mois avant le début de la formation auprès de certains organismes.

#### JOINDRE TOUT DOCUMENT ATTESTANT ÉVENTUELLEMENT LE FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

Dénomination de l'organisme financeur : .....

Adresse.....

Tél..... Nom du contact .....

POUR CONNAITRE LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE FINANCEMENTS PRENDRE  
CONTACT AVEC LE SECRETARIAT DE FORMATION

[contact@fisl.fr](mailto:contact@fisl.fr)



# DOSSIER DE CANDIDATURE

HABILITÉ 2018

**Unité Capitalisable complémentaire**  
**« Activités Nautiques »**  
**« Ski Nautique d'Initiation et de Découverte »**

## TESTS D'ENTREE EN FORMATION

Dates des épreuves : 13 avril 2018

Lieu : Plage de Saint Georges de Didonne

Entretien :

- Règlements en vigueur relative à la pratique du ski nautique (mer et eaux intérieures)
- Les règles de sécurité et les règles de base de la navigation maritime côtière relatives à la pratique du ski nautique.

### Pratique bi ski

- Etre capable d'enchaîner des traversées de vagues avec une attitude correcte
- Etre capable de réaliser des virages sur un pied, dans le sillage
- Etre capable de sauter les vagues

### Pratique bi figure ou « Wake-board »:

- Etre capable de réaliser des virages dans le sillage, traverser les vagues puis sauter les vagues
- Etre capable d'effectuer un dérapage d'un côté ou un 180° AV-AR et AR-AV

► Dispense et équivalence :

*Le test fédéral "2ème vague", délivré par la fédération française de ski nautique, tel que défini dans le règlement des formations, diplômes et qualifications de la fédération française de ski nautique, dispense du test technique préalable à l'entrée en formation pour le support "ski nautique d'initiation et de découverte" de la spécialité "activités nautiques" du BP JEPS.*



**BREVET PROFESSIONNEL  
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT  
Mention « Motonautisme »**

## CERTIFICAT MEDICAL

Pour être valable ce certificat doit avoir moins de 3 mois  
à la date de clôture des inscriptions

Je soussigné .....

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour :

M .....

Et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités du ski nautique.

Fait à ..... le .....

Signature et CACHET du médecin,

**BREVET PROFESSIONNEL  
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT  
Mention « Motonautisme »**

## ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné, M.....

Titulaire du B.E.E.S. Option « Activités de la Natation » n° .....

Délivré le.....à .....

Certifie que M.....

A satisfait à l'épreuve suivante :

Réaliser, sans limite de temps, un parcours de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupérer un objet immergé à deux mètres de profondeur.

Cette épreuve a été effectuée le .....

A la piscine de .....

Fait à .....le .....

Signature

